

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Opération trottoirs vivants : les premières plantes ont été livrées



Mi-avril, les particuliers s'étant portés volontaires dans le cadre de l'opération « Trottoirs vivants » ont reçu les plantes pour fleurir leur trottoir. Pour rappel, dans le cadre de l'amélioration de la biodiversité, la ville de Floirac offre aux habitants la possibilité d'embellir le front de leur propriété, dans le cadre d'une convention, par le semis de plantes florales sur trottoirs, ou de plantations de plantes vivaces ou d'arbustes à faible développement le long des pieds de murs. Les habitants souhaitant planter devant chez eux doivent, en contrepartie, s'engager à l'entretien des plantations. Vous êtes riverain et vous êtes intéressés par cette opération ? Contactez les services de la mairie en adressant un mail à [r.drean@ville-floirac33.fr](mailto:r.drean@ville-floirac33.fr). Attention, les procédures de recherche de réseaux souterrains sont longues. Les délais pour la livraison des plantes sont donc souvent allongés.